

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°46/2020

L'an **deux mil vingt**, le 17 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : MM. Franck **BRON**, Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, M. Sébastien **BLACHE**, Mme Danka **DRAGOJLOVIC**, MM. Dimitri **KOKKINIDIS**, Steve **BIANCHI**, Mmes Caroline **FERRAND**, Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, MM. Axel **SIMIAN**, Jean-Pierre **DEBRAY**, Anthony **NIAVET**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Procurations : Mme Martine **BLACHE** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), Mme Isabelle **ROUSSET** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à Mme Sandra **CAMPOY**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à M. Dimitri **KOKKINIDIS**), Mme Monique **RAVOUNA**, (pouvoir à M. Anthony **NIAVET**).

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : ACQUISITION LABORATOIRE ET LOCAL STOCKAGE "PLACE BARON DE VERN"

Exposé du Maire

En 2017, la commune a lancé le projet d'acquisition de l'ancien laboratoire situé place Baron de Verna, afin d'y installer la future Maison de Santé. Une autre orientation ayant été trouvée pour cette dernière, la commune a maintenu sa volonté d'acquisition de ce local pour y installer la bibliothèque municipale située rue Grammont.

Dans un premier temps, la propriétaire du laboratoire a loué ce bien en octobre 2018 à la commune, étant convenu que l'acquisition se ferait courant 2020.

A cet effet, une estimation a été réalisée par le service des Domaines pour l'ancien laboratoire, mais également pour le local de stockage attenant.

Ces biens ont été respectivement estimés à hauteur de 270 000 €. et 30 000 €.

Je précise que les deux propriétaires, à savoir Madame BOUCHARD (laboratoire) et Madame DAVID (local) ont confirmé par écrit leur accord pour la cession de leurs biens à la Commune de Pont de Chéruy aux prix fixés par le service des Domaines.

Je rappelle également que cette acquisition a été prévue au Budget Primitif 2020 de la Commune. Elle portera :

- Pour le laboratoire sur une partie de la parcelle cadastrée AI n°634, soit une superficie de 177 m².
- Pour le local de stockage sur la parcelle cadastrée AI n°811, d'une superficie de 30 m².

Le Conseil est appelé à statuer.

- **Vu** l'avis des Domaines en date du 11 juin 2020, concernant l'acquisition de l'ancien laboratoire d'analyses médicales situé place Baron de Verna à Pont de Chéruy, ainsi que du local y attenant ;

- **Vu** les accords des deux propriétaires en date des 30 janvier 2020 (laboratoire) et 27 juillet 2020 (local de stockage) ;

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide :

☞ D'acquérir une partie de la parcelle cadastrée AI n° 634 supportant l'ancien laboratoire d'analyses médicales (soit 177 m²) au prix de **270.000 €**.

☞ D'acquérir la parcelle cadastrée AI n° 811 supportant un local de stockage (soit 30 m²) au prix de **30.000 €**.

☞ Autorise le Maire à signer tout acte ou document utile à ces acquisitions.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 18 septembre 2020
Le Maire,

